

1^{er} CR Conseil d'école Élémentaire Gambetta du 17/10/2016

Étaient présents :

Maire : Mme Martin (Adjointe au maire chargée de la Petite Enfance et de l'Éducation), Mme Clémence Réjaud (Directrice du Service Education), M. Juppin (Service Éducation), M. Chaumette (Responsable pôle patrimoine / bâti)

Enseignantes : Mmes Brunet-Tric, Meynaud, Rinero, Rueff, Keller, Loulizi, Levain-Perroud, Siddique, Gobert, Sananes

Enseignantes stagiaires : Mme Dumas

Représentants parents FCPE : Mmes Pillas, Ruiz, Hanny,

Représentants parents API : Mmes Matteoli, Perrone, Giner-Adell, Rovelas, et M. Deruaz

I – Les questions à la municipalité :

- La sécurité dans les écoles : exercices, contrôle, travaux prévus

- **Exercices** : La directrice présente les différents types d'exercices, « Alerte incendie », « Mise à l'abri et confinement » et « Attentat/Intrusion ». Deux d'entre eux ont déjà été effectués, « Alerte incendie » signalé par une alarme le 17/10/16 et « Intrusion/Attentat » le 13/10/16. Concernant ce dernier signalé par un coup de « sifflet », elle informe la mairie des inconvénients de ce signal qui créait un réel blocage du fait de se manifester en faisant du bruit. Action contradictoire avec la demande d'obtenir le silence de la part de tous. La directrice souhaiterait que la mairie envisage un autre type de signal, car partant de l'étage, il ne s'entend pas au rez-de-chaussée (exemple : un voyant lumineux qui indiquerait l'intrusion). Cet exercice s'opère bien évidemment sans faire allusion aux enfants d'intrusion ou d'attentat. L'exercice « Mise à l'abri et confinement » signalé par une corne de brume est le 29/11/2016.

Travaux : Un projet d'accès aux écoles Maternelle et Élémentaire par le Square Marceau est proposé par la mairie. Monsieur Chaumette présente les plans et annonce, avec l'accord de l'ensemble des participants la réalisation de ce projet durant les vacances de la Toussaint. Un portail coulissant sera installé et des plaques opaques seront également fixées sur les grilles de l'élémentaire afin d'occulter la visibilité de la cour lorsque l'on se trouve dans le square. Ces travaux bien qu'indispensables et obligatoires vu le contexte, vont réduire la surface de la cour de l'école élémentaire. Le coin dinosaures va disparaître au profit du portail de la Maternelle, et le petit local attenant à la grille actuelle, ne sera plus utilisable. Afin de libérer de l'espace pour les enfants, la directrice demande à la mairie de déplacer le jardin dans le square Marceau afin de pouvoir continuer les activités de jardinage de l'école et du centre de loisirs, très appréciées des enfants et d'avoir une petite cabane pour pouvoir entreposer le matériel de jardinage et autres, comme les trottinettes et les skate-board. Si cela s'avérait impossible, les trottinettes et autres pourraient être interdites...

Lorsque le nouvel accès à l'école (entrée et sortie sur temps scolaire) sera mis en place, l'information sera donnée aux parents par la directrice via le cahier de liaison.

Des vitres teintées sont à envisager afin d'améliorer la sécurité des classes.

- Présentation des APS mis en place à la rentrée 2016 (animateurs, activités)

Cette année, l'école Gambetta change de rythme, à savoir, accueil périscolaire les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30. Environ 160 enfants pour 14 animateurs avec une alternance entre activités sportives et manuelles pour la première période. Les activités sont séparées en 2 tranches d'âge afin de ne pas mélanger les plus petits avec les plus grands. Il y a 1 encadrant pour 12 élèves maximum et ces activités sont gérées de manière autonome par les directeurs d'Accueil de Centre de loisirs.

L'API demande à la mairie si une réunion du centre de loisirs est prévue pour l'élémentaire et à la surprise générale, nous apprenons qu'elle a déjà eu lieu mi-septembre. Au vu du manque d'information de la part de la direction du centre de loisirs, Madame Xavière Martin propose que désormais l'annonce de cette réunion passe par le cahier de liaison.

- Le point sur l'accompagnement scolaire : les effectifs, les intervenants

60 à 65 élèves participent à l'étude à partir de 17h (après le goûter), soit 6 intervenants pour 10/12 enfants. Il y a moins d'élèves que l'an dernier et toujours moins d'enseignantes compte tenu des rythmes scolaires. Par conséquent, les études sont surveillées également par des animateurs, et ne sont plus dirigées. La directrice de l'école essaie de fidéliser les enfants avec le même animateur et reste vigilante sur les difficultés rencontrées et en informe le Service Éducation, si nécessaire.

Les parents dont les CP ne sont pas dans la classe de la directrice, s'interrogent sur l'accompagnement de leur enfant. Ce dernier est parfois seul devant son cahier ne sachant pas, a fortiori, par quoi commencer. Bien que les études soient surveillées et non dirigées, les CP ont besoin d'être un minimum encadrés.

Rappel, les maitresses qui réalisent l'étude prennent toujours leurs élèves.

- Point divers (sujet abordé en fin de séance)

Mesdames Réjaud et Martin sont informées d'un problème d'accès aux toilettes des filles fermées à clé à partir de 17h00 pour cause de ménage. Elles s'engagent à en parler au service concerné afin que les enfants puissent utiliser ces toilettes, une fois que le sol est sec.

II – Le fonctionnement et la vie de l'école :

- Structure et effectifs de l'année 2016-2017

- 192 élèves, soit une moyenne de 24 enfants par classe. Les 8 classes sont maintenues dont 2 doubles niveaux :

La répartition est la suivante :

- | | |
|---------------------------------|---|
| ▪ 2 CP à 25 | Aude Brunet-Tric et Stéphanie Rueff / Marion Levain-Perroud |
| ▪ 1 CE1 à 21 | Léa Sananes |
| ▪ 1 CE2 à 26 | Bouchard Estelle et Marianne Siddique |
| ▪ 1 CM1 à 27 | Valérie Keller et Cécile Dumas |
| ▪ 1 CM2 à 25 | Carole Rinero |
| ▪ CE1/CM2 à 20 (8 CE1 / 12 CM2) | Liliane Meynaud et Nesrine Loulizi |
| ▪ CE2/CM1 à 24 (7 CM1 / 17 CE2) | Leslie Gobert |

Rappel : Organisation de la semaine scolaire mise en place à l'école élémentaire Gambetta :

GAMBETTA	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00 - 8h30	APS	APS	APS	APS	APS
8h30 – 11h30	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
11h30 – 13h30	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
13h30 – 15h00	ECOLE	ECOLE	ACCUEIL DE LOISIR	ECOLE	ECOLE
15h00 – 16h30		AP		AP	
16h30 – 19h00	APS	APS		APS	APS

La question est posée concernant les critères de constitution des classes de double niveau. La directrice nous indique que plusieurs paramètres entrent en ligne de compte :

- la personnalité de l'enfant,
- son autonomie,
- la nécessité de le séparer de certains enfants.

Un élève aura au moins une fois été dans une classe de double niveau durant sa scolarité.

- RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté)

Le **RASED** est un dispositif de l'Éducation Nationale composé d'un psychologue, d'un maître d'adaptation (maître E), chargé des aides à dominante pédagogique, et d'un rééducateur (maître G), chargé de l'aide à dominante rééducative. Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire.

Cette année, sur le Plateau, le RASED est constitué de la psychologue scolaire, Mme Trémoureux et d'un maître G, Mme Touguay.

- Modification du Règlement Intérieur

Il fait l'objet d'une modification relative au nouveau rythme des AP (anciennement NAP) : mardi et vendredi de 15h00 à 16h30. Règlement adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

- Les classes extérieures

Seule une classe partira à la FECLAZ en Mai 2017 pour une durée de 13 jours.

- Actions entreprises cette année dans le cadre du projet d'école

La directrice fait un rappel du bilan très positif du projet d'école de l'an dernier qui portait sur la Mythologie et l'Olympisme.

Cette année, le thème sera celui des « Cinq Sens ». Certaines classes ont déjà effectué des sorties, comme par exemple une visite au Musée Fragonard, et assisté à un spectacle musical, tactile et olfactif de la Compagnie La Balbutie intitulé « Pleine Lune », au Théâtre de Vanves.

Chaque classe doit réaliser 2 épreuves dans chaque sens :

1. La vue :

- a. Découverte de l'écriture braille et de son inventeur.
- b. Réaliser un livre à rabats à la manière d'espèce de Cornichon de la collection œuvre l'œil.

2. L'ouïe :

- a. Réalisation d'un instrument de musique.
- b. Réalisation d'un parcours à l'aveugle et à l'ouïe.

3. Le goût :

- a. Élaboration d'un livre de recettes : les enfants vont concevoir, rédiger et réaliser des recettes. Lors de la porte ouverte prévue le vendredi 24 février, les parents seront sollicités pour faire découvrir une recette de leur choix. Elles seront ajoutées au livre de recettes des élèves.
- b. Jeux autour du goût.

4. L'odorat :

- a. la réalisation d'un herbier et d'un jardin des senteurs.
- b. Réalisation d'un tableau odorant.

5. Le toucher :

- a. Réalisation d'un mur tactile associé à une poésie réalisée par les élèves.
- b. Travail autour de la terre.

Nous recherchons des professionnelles ou des personnes pouvant parler d'un handicap visuel, olfactif, ou l'ouïe pour réaliser des interviews . À ce jour, nous avons un parent travaillant sur les sens qui s'est proposé pour un interview et un atelier. De plus, M. Boreau, boucher du Plateau de Vanves fait également partie du projet.

L'école participe toujours à « Ecole et Cinéma » en rapport avec la musique et l'image. 3 films sont proposés dans l'année.

1. Cycle 2 : the Kid, Azur et Asmar et le chien jaune de Mongolie.
2. Cycle 3 : Porco Rosso, Une animal, des animaux et King-Kong (1933)

Pour marquer la fin d'année civile, le 2 décembre, tous les enfants de l'école assisteront au spectacle « les 7 gueules du dragon » qui se tiendra à l'école Gambetta. Il sera financé par la coopérative scolaire.

La directrice souhaite organiser des portes ouvertes le 24/02/2017 sur le thème du « Cocktail ». Toutes les classes seront présentes, mais auront chacune un créneau horaire bien défini.

Des portes ouvertes seront organisées en juillet 2017 comme l'an dernier, soit 2 classes par 2 classes, qui donneront lieu à l'exposition de tous les travaux de l'année sur le thème des 5 sens .

• Coopérative de l'école

L'an dernier, grâce aux fonds récoltés, la coopérative a pu financer :

- les sorties autour de l'Olympisme et de la Mythologie,
- le spectacle de fin d'année
- les cadeaux pour la tombola et kermesse

Cette année, la coopérative va financer l'achat du matériel de cuisine.

Un premier appel de Coop a été effectué lors de la rentrée scolaire, un deuxième sera à venir

La photo de classe se fera plus tôt que les années précédentes, soit le 05/12/2016. Les parents pourront ainsi les avoir avant Noël et en faire profiter leur entourage.

- Point divers

L'absence d'une enseignante à partir du mardi 26 jusqu'au 30/09/16, a été soulevée car aucune information n'a été communiquée aux parents, sauf par le biais des associations de parents d'élèves. Les parents auraient souhaité avoir au moins un affichage sur la porte d'entrée ou un mot dans le cahier de liaison.

La directrice indique avoir réagi aussi vite que possible n'ayant l'information de l'absence de l'enseignante que le matin même. Le remplacement a été demandé chaque matin mais il n'a pu être assuré que le jeudi 29 et vendredi 30 septembre. Durant cette absence, les enfants ont été répartis dans les autres classes de CE2 et CM1 où ils ont travaillé sur le programme.